



PANTHÉON-ASSAS  
UNIVERSITÉ  
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES  
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

# DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DROIT PATRIMONIAL DE LA FAMILLE (FORMATION CONTINUE)

2025/2026

Direction: M. Michel GRIMALDI

Diplôme d'université (DU) - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:  
Diplôme d'Université

DURÉE DES ÉTUDES:  
Sur deux ans

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:  
Formation continue

## ► PRÉSENTATION

Ce diplôme constitue l'un des 2 prérequis d'accès au master 2 mention droit notarial en formation continue.

Diplôme organisé par l'Université Paris-Panthéon-Assas en partenariat avec l'Institut notarial de formation (INAFON).

```
[[{"fid":"65338","view_mode":"default","fields":{"format":"default","field_file_image_alt_text[und][0][value]":false,"field_file_image_title_text[und][0][value]":false},"type":"media","field_deltas":{"1":{"format":"default","field_file_image_alt_text[und][0][value]":false,"field_file_image_title_text[und][0][value]":false},"attributes":{"class":"media-element file-default","data-delta":"1"}}}]
```

Les cours se déroulent sur deux ans à raison de 6 séances de regroupement de 3 jours afin de faciliter l'accès des salariés relevant de la formation continue + 1 séance de présentation d'une journée.

Formation en présentiel.

## ► OBJECTIFS

- Donner aux praticiens toutes les connaissances indispensables au règlement des liquidations et des partages des biens
- Se perfectionner à la pratique de rédaction des actes en la matière

## ► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:  
Bac +2

### MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr  
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS  
UNIVERSITÉ  
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES  
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

#### ► PROFIL RECOMMANDÉ

Salariés du notariat avec de bonnes bases théoriques et pratiques en droit de la famille.

Niveau d'études : Bac +2.

#### MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - [cio@u-paris2.fr](mailto:cio@u-paris2.fr)  
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS  
UNIVERSITÉ  
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES  
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

## ► ORGANISATION DES ÉTUDES

Regroupements : 1 séance de présentation d'une journée (7 heures) et 6 séances de 3 jours (chaque séance de regroupement dure 21 heures) à Paris.

Contrôle continu : remise de 6 devoirs obligatoires correspondant aux 6 modules listés ci-dessous.

Examen terminal : une épreuve écrite de 5 heures et une épreuve orale 1 heure de préparation pour 15 minutes de passage

## ► PROGRAMME

### Séance introductive

- Présentation de l'enseignement
- Méthodologie, questions-réponses

### Séance 1 : communauté légale (21h)

- Schéma liquidatif d'une communauté
- Répartition de l'actif et du passif : rappel des principes et petits cas
- Récompenses : rappel des principes et petits cas
- Cas de liquidation d'une communauté
- Changement de régime matrimonial
- Liquidation de communauté et divorce

### Séance 2 : régimes conventionnels - DIP et droit comparé (21h)

- Correction du devoir n° 1
- Participation aux acquêts : rappel des principes et petits cas
- Séparation de biens : rappel des principales difficultés de liquidation et petits cas
- Droit International Privé : rappel des principes et petits cas
- Droit comparé

### Séance 3 : successions : rapport et réduction (21h)

- Correction du devoir n° 2
- Schéma liquidatif d'une communauté et d'une succession
- Le rapport et la réduction des libéralités : petits cas
- Cas de liquidation d'une communauté et d'une succession

### Séance 4 : le conjoint survivant (21h)

- Correction du devoir n°3
- Liquidation des droits légaux du conjoint survivant : petits cas
- Rappel des principes relatifs à la quotité disponible entre époux et petits cas
- Cas de liquidation d'une succession en présence de libéralités faites au conjoint

## MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr  
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS  
UNIVERSITÉ  
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES  
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- Avantages matrimoniaux et retranchement : petits cas
- Droit International Privé : rappel des principes et petits cas
- Droit comparé

#### Séance 5 : indivision et partage (21h)

Correction du devoir n° 4

Rappels des principes régissant les comptes d'indivision et le partage, petits cas

Cas de liquidation et partage d'une indivision

#### Séance 6 : les libéralités en tant qu'actes juridiques - Les libéralités-partages (21h)

- Correction du devoir n° 5
- Les libéralités en tant qu'actes juridiques
- Rappel des principes régissant les libéralités-partages
- Schéma de liquidation d'une succession en présence d'une libéralité-partage : petits cas
- Libéralités-partages conjonctives et cumulatives : petits cas
- Cas de liquidation d'une succession en présence d'une libéralité-partage transgénérationnelle
- Le devoir n° 6 fera l'objet d'une correction écrite ou en visio-conférence

#### ► PLUS D'INFORMATIONS

<http://cfp.assas-universite.fr/fr/formations/offre-de-formation/diplome-duniversite-droit-patrimonial-famille-formation-continue>

#### ► CANDIDATURES

Du 1er avril au 30 avril 2025

#### ► CONTACT

[Daniel Magalhães Costa](mailto:Daniel.Magalhães.Costa@u-paris2.fr)

Tel : 01 53 63 86 15 (ou 25)

#### ► COÛT DE LA FORMATION

7.000€ HT (3.500€ HT par année de formation) + droits d'inscription à l'université (par année de formation)

Pour plus d'informations : [INAFON](#)

#### MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - [cio@u-paris2.fr](mailto:cio@u-paris2.fr)  
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université